

SUBJECTIVITÉ

La **subjectivité** est une expression personnelle. L'auteur exprime ses idées personnelles, son point de vue, son jugement personnel.

Les marques de la subjectivité :

- La formulation d'opinions personnelles, de jugements, de goûts, de sentiments, d'émotions
- un style, un ton et un vocabulaire descriptifs
- L'emploi de pronoms personnels de la première et la deuxième personnes : «je», «tu», «nous» et «vous»
- L'utilisation de citations pour appuyer ou renforcer des opinions ou des jugements
- L'interpellation du lecteur par l'auteur (apostrophe) peut aussi être utilisée le message par l'emploi des pronoms personnels (tu, nous, vous) ou autres (phrases impératives ou interrogatives par exemple).
- Les verbes de jugement, d'obligation, de volonté, de permission, d'opinion, d'état, de réflexion : devoir, pouvoir, prétendre, affirmer, ignorer, croire, estimer, sembler paraître, penser
- Les temps, la conjugaison : futur antérieur (supposition), conditionnel (hypothèse, incertitude)
- Les expressions figées : A mon avis, Si vous en êtes d'accord, Selon des sources, D'après, Par bonheur, A ma grande surprise, si l'on en croit, d'après moi, selon moi, A mon sens, je partage son avis...
- Les types de phrases et la punctuation : exclamative : émotion, interrogative : indignation...
- Le lexique ou les adjectifs mélioratifs (= positif) ou péjoratifs (= négatif): inadmissible, formidable... ==> donne la réaction de l'émetteur
- Les adverbes : heureusement, sans doute, probablement, peut-être, vraiment, complètement ==> exprime l'opinion, le doute, l'incertitude
- Une typographie spéciale : gras, capitales, italique : Ex : Il est en retard... TRES en retard ! (exaspération)
- Les figures de style : antiphrase, ironie...

OBJECTIVITÉ

L'**objectivité** s'oppose à la subjectivité et s'exprime en termes de neutralité, d'impartialité, de désintéressement, ou d'impersonnalité. Il s'agit d'une prise de distance du sujet.

Les marques de l'objectivité :

- Fait réels, avérés, vérifiés et vérifiables (citation ou expérience scientifiques etc.) ou utilisation de citations, de références et de statistiques pour appuyer ou renforcer des affirmations
- un style, un ton et un vocabulaire neutres
- l'emploi de pronoms personnels à la troisième personne du singulier : «il» ou «on»,
- l'absence d'interpellation du lecteur ou de l'interlocuteur par l'auteur du texte (Pas d'emploi de première ou de deuxième personne)
- Des phrases déclaratives ==> "description"
- La conjugaison : pas d'impératif
- L'emploi de la forme impersonnelle (il faut que, il y a, il existe, il semblerait que, il paraît que etc.)